

Vivre ensemble

La Queue en Brie

3 jeunes caudaciens

primés pour le concours départemental de dessin « dessine ton patri-moine » informations en dernière page.



Le château des Marmouzets dessiné par Myriam Barret

Commémoration du 11 novembre 2004

La Municipalité avait invité le 11 novembre à 11h les Caudaciens et leurs associations à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 devant le monument aux morts.



De nombreux Caudaciens adultes et enfants étaient présents ainsi que les associations d'anciens combattants, les représentants des corps d'armée et la protection civile.

M. CHRETIEN au nom du Maire a rappelé l'atrocité de ce conflit par le nombre de morts et de blessés qu'il a provoqué. Il s'est inquiété du recours à la force encore trop fréquent et ce contre les résolutions de l'ONU. Il a insisté sur l'actualité de l'engagement des peuples pour la Paix dans le monde.

Des dépôts de gerbes ont honoré cette commémoration.

PERMANENCE DU MAIRE

les vendredis, de 17h à 19h, sur rendez-vous.

SITE INTERNET DE LA VILLE

www.laqueueenbrie.fr

Adresse e-mail du Maire

mairedelaqueueenbrie@dial.oleane.com

AVEC VOUS ET POUR VOUS

LES MAIRES

sont très inquiets

Chaque Caudacien a reçu sa feuille d'impôts locaux et à pu constater à "abattements constants" une baisse de quelques euros.

Cette évolution à la baisse, répond au souci de la Municipalité de tout faire pour limiter la fiscalité qui est comme ailleurs trop élevée pour les familles et injuste car l'assiette d'imposition ne tient pas compte du niveau des salaires et des retraites.

Une réforme en profondeur de la fiscalité locale et une redistribution plus forte de la richesse nationale aux collectivités locales devraient être la priorité d'un gouvernement attentif aux élus de base, porteurs des aspirations de la population. Malheureusement, ce n'est pas dans cette voie que nous nous dirigeons.

Les Maires de France, réunis en Congrès au mois de novembre ont exprimé de fortes inquiétudes sur le devenir immédiat des finances locales au regard des choix législatifs et budgétaires du Gouvernement. Transferts de charges sans moyens financiers correspondant, régression des dotations d'Etat, suppression des services publics (poste, hôpitaux...), remise en question de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties..., autant d'actes qui amenuisent les recettes communales et qui risquent de provoquer des hausses de fiscalité locale. Ainsi le Gouvernement entend faire endosser aux Maires, le mécontentement de sa politique d'asphyxie des collectivités locales.

Le courroux des Maires est motivé et justifié.

Il est injuste que les habitants paient davantage sans services nouveaux. Il est délétère pour la démocratie de réduire comme peau de chagrin, l'autonomie financière des communes ce qui remet en cause l'exercice de leurs libertés acquises par le suffrage universel et leurs responsabilités vis à vis des électeurs. Pour ma part, je refuse cette tutelle de l'Etat qui fait des Communes de simples relais administratifs de ses décisions qui sont souvent inadaptées aux besoins des populations.

Jean-Jacques DARVES ■

Maire de La Queue-en-Brie



Succession du coiffeur du centre commercial

Le samedi 20 octobre le coiffeur du centre commercial M. Christian ALLUCHON offrait un pot de départ à tous ses clients et clientes qu'il a coiffés depuis plus de 20 ans. M. Jean Jacques DARVES Maire de la ville, invité, a félicité M. Christian ALLUCHON pour ses qualités professionnelles, son amabilité à l'égard de sa clientèle et l'a remercié pour avoir concouru à l'animation de la vie commerciale caudacienne. Sa nièce, coiffeuse, assurera sa succession.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès.

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ

L'association des Fils d'argent réunissait ses adhérents le 18 novembre à la Maison Pour Tous Henri Rouart à l'occasion d'un repas de circonstance accompagné du cru 2004 du Beaujolais Nouveau.

M. Le Maire Président d'honneur de l'association assistait avec M. CHRETIEN 1^{er} Adjoint au Maire à cette sympathique et conviviale assemblée attendue par tous chaque année.



LA SOLIDARITÉ : UNE URGENCE DE NOTRE ÉPOQUE

La France recense près de 4 millions de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, dont 70 000 sont sans abri. Mais il y a aussi 3 millions de chômeurs (officiels) et 1,5 million de personnes dans une situation de précarité.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et donnent la mesure de l'urgence de la situation sociale dans notre pays.



Or la situation ne cesse de s'amplifier, ainsi que le constate Nadia Benoura, responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). « Aujourd'hui, nous recensons à La Queue-en-Brie 128 Rmistes, soit deux à trois de plus par mois. Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est de constater l'évolution. Aujourd'hui, nous ne voyons pas dans notre service seulement des personnes au chômage ou au RMI, nous voyons de plus en plus des salariés — disposant de petits salaires — qui se trouvent en difficulté, qui n'y arrivent plus. Pour eux, aucune aide légale n'est prévue. Ils ont donc recours à l'aide sociale de la commune faute de pouvoir trouver une solution. »

Les difficultés s'étendent aux salariés

Cette situation n'est pas propre à La Queue-en-Brie ni au seul département du Val-de-Marne : elle est caractéristique de la situation de millions de Français. Jamais le nombre d'intérimaires, de contrats à durée déterminée et autres embauches provisoires n'aura été aussi grand. Et chacun peut constater qu'à la multiplication des délocalisations, des fermetures d'entreprises, des plans sociaux répondent en parallèle l'accroissement des dettes de loyers, l'augmentation de personnes surendettées, un nombre de plus en plus grand de familles en difficulté, voire en situation de « survie sociale ». À L'Escal, créée avec le soutien du Conseil général, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), d'associations, et qui bénéficie d'une subvention du CCAS de La Queue-en-Brie, ce sont « plusieurs centaines de personnes par an, au moins 30 par semaine, dont un certain nombre de Caudaciens, qui viennent ainsi recevoir des produits alimentaires et de première nécessité », ainsi que le précise Madame Gesper, la responsable de cette boutique épicerie sociale.

Une aide facultative mais indispensable

Face à cette situation, que peut faire une commune et ses administrés ? Il faut distinguer ce qui relève des aides légales dont la commune a la charge — le traitement des dossiers RMI, l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA), les cartes de transports des personnes âgées ou handicapées, par exemple — de ce qui relève de la politique municipale en tant que telle. Cette aide facultative s'avère cependant absolument indispensable pour nombre de nos concitoyens. Il s'agit, par exemple, « du traitement des demandes d'aide financière et de bons alimentaires, indique Madame Benoura, de la Cellule Pauvreté-Précarité EDF/GDF, de l'intervention auprès de L'Escal, du calcul du quotient social (pour les activités de la commune), etc ». Cette aide se cumule souvent avec d'autres initiatives. Il en va ainsi de l'inscription et du suivi des Caudaciens aux Restos du Cœur, soit de Pontault-Combault soit de Champigny. Les jours d'ouverture, une navette municipale est également mise à leur disposition pour s'y rendre.

Des aides venues d'horizons multiples

Dans ce combat, une commune n'est heureusement pas seule. Elle peut notamment s'appuyer sur les services sociaux du Val-de-Marne, dont ceux de la CAF bien sûr, au plan de la circonscription ou à l'échelle du Département (DIPAS). Le 11 décembre prochain, se déroulera également la Journée de Solidarité du Val-de-Marne, destinée à exprimer envers les plus démunis — que ce soit au plan social, au plan de la santé ou au plan de la solitude et de l'âge — le soutien des habitants, des voisins aux passants, des bénévoles d'un jour aux bénévoles de toujours. À ces actions des organismes officiels s'ajoutent également celles d'associations caritatives, comme le Secours Populaire Français, le Secours Catholique, la Croix-Rouge, mais aussi des initiatives privées. « La Bonne Tartine, animée par des femmes bénévoles, organise des activités et des goûters deux fois par semaine pour les enfants. À ce jour ils sont 45 inscrits », précise Madame Sochard, la responsable de cette association créée en 2002.

Se prendre en charge

Ces diverses aides sont des palliatifs nécessaires. Elles ne visent pas à déresponsabiliser les gens qui se trouvent dans ces situations mais, au contraire, à leur permettre de respirer, de faire une pause dans leurs difficultés, de passer un cap. Le rôle d'un service comme le CCAS, ou d'autres services municipaux, c'est de permettre à ces personnes frappées par un accident de la vie d'apprendre à retrouver confiance en eux, de se prendre rapidement en charge, de croire de nouveau dans leur avenir. Une aide essentielle pour que chacun puisse de nouveau sourire.

LES RESTOS DU CŒUR

Les restos du cœur de Pontault Combault, situés au 47 av. des Marguerites, accueilleront les caudaciens les lundis et jeudis de 9h à 11h et de 13h30 à 16h. Une navette municipale sera à disposition les lundis à 14h et les jeudis à 9h. Le rendez-vous est fixé sur le parking du centre commercial du centre ville en face de la Librairie. Pour toutes informations vous pouvez vous adresser au CCAS en Mairie.

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ ET DES DROITS SOCIAUX

Chaque année le Conseil Général du Val de Marne organise les journées de la Solidarité et des Droits sociaux. Elles se dérouleront le samedi 11 décembre à la maison pour tous H. ROUART de 10h à 18h. Un chèque-cadeau sera distribué aux personnes et familles non-imposables. Toutes les associations caritatives et de solidarité seront présentes pendant cette journée et présenteront leurs différentes actions. Le CCAS tiendra également un stand d'information durant toute cette journée.

TELETHON

2004 est la 3^{ème} édition caudacienne à laquelle la Municipalité et les associations rassemblent leur bonne volonté pour contribuer au succès de cette grande initiative de solidarité dont l'objectif est de faire évoluer la recherche pour lutter contre les maladies génétiques telle que la myopathie.

LE RÉVEILLON DE LA SOLIDARITÉ DU CCAS

Il aura lieu, comme il se doit, le 31 décembre prochain. Ce réveillon de la Solidarité se déroulera à la Maison Pour Tous Henri Rouart. Il est ouvert à tous et donnera l'occasion de se rencontrer et de faire partager la joie de l'année nouvelle. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au CCAS de la Mairie de LA QUEUE EN BRIE au 01.49.62.30.16. La participation est fixée de 40 € à 23 € en fonction de vos revenus et à 75 € pour les non Caudaciens.

L'ESCALE, EPICERIE SOCIALE

Les travailleurs sociaux peuvent orienter les personnes ou les familles en difficulté vers l'EPICERIE SOCIALE dans le cadre d'un projet d'évolution sociale. Une commission composée des travailleurs sociaux et des membres de l'association valide le projet social. Des produits alimentaires et sanitaires sont fournis dans le cadre d'un accueil convivial moyennant une participation de 10% des familles. Vous pouvez vous renseigner à la circonscription d'action sociale au 01.45.94.74.40.

NOS AÎNÉS AU MEXIQUE

Du 11 au 22 octobre le CCAS de la QUEUE EN BRIE a organisé un séjour au Mexique pour nos aînés. Après un voyage un peu long, un hôtel de grande classe dans la région du YUCATAN hébergeait nos Caudaciens. Tout le monde a profité de repas originaux et abondants dans 4 restaurants de choix. Tous les soirs des animations étaient proposées. La plage était à disposition, et chaque jour des excursions étaient organisées dans la région. Malgré un climat tropical parfois suffoquant, les sites de CHICHENZA, de X-CARET ont retenu toute la curiosité de nos aînés. Un voyage lointain et inédit pour beaucoup de participants.



UNE INFIRMIÈRE DANS NOTRE VILLE

Mme Cecil LEFEBVRE vient d'ouvrir un cabinet d'infirmière à LA QUEUE EN BRIE. Elle propose des soins à domicile ou sur rendez-vous dans son cabinet. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06.88.01.61.69.

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORTS DES HANDICAPÉS

Le Conseil général du Val-de-Marne ouvrira en mars 2005 un nouveau service de transport personnes handicapées. Il sera disponible 364 jours par an, de 6 heures à minuit et s'adressera aux titulaires de la carte d'invalidité à 80 %, délivrée par la COTOREP. Le prix du ticket sera équivalent à celui du ticket de métro (1,40 €). Un comité d'usagers suivra le fonctionnement du service.



Démolition reconstruction de l'école Gournay

Le samedi 16 octobre la Municipalité avait convié les parents d'élèves et les enseignants de l'école GOURNAY à la présentation du projet de la nouvelle école. Une opération démolition reconstruction se déroulera durant l'année 2005/2006.

L'architecte M. NOUREDINE BEN CHEIKH a présenté son projet, puis le Premier Maire-Adjoint M. Philippe CHRETIEN et les adjoints présents ont répondu aux questions des parents. Le projet a été largement apprécié par les personnes présentes. D'autres rencontres sont prévues afin que la scolarité dans la maternelle LAMARTINE se déroule avec le moins de perturbation possible pour les enfants comme pour les familles.



Campagne d'élégage

Quatre fois par an vous pouvez voir des élagueurs intervenir sur les arbres du domaine public. Au printemps de grosses interventions ont été faites dans le centre ville et dans la cour de l'école GOURNAY. Depuis le début de l'automne les actions d'élégage se déroulent dans le quartier des Marnières. Pour la fin de l'année des interventions sont encore programmées rue de Provence, rue du Maine, rue d'Anjou et rue Paul Claudel.

Période de chasse dans le Bois Notre Dame

L'augmentation importante de gros gibier dans le BOIS NOTRE DAME oblige l'ONF à organiser des battues afin de réguler la population du gros gibier qui n'a pas de prédateurs naturels. Sur les secteurs de la QUEUE EN BRIE et SUCY EN BRIE la chasse se déroulera les mardis :

- 9, 16, 23, 30 novembre
- 7 et 14 décembre
- 4, 11, 18, 25 janvier
- 1^{er} et 8 février

Pour les zones situées en SEINE ET MARNE les chasses se déroulent les lundis mardis et vendredis sauf pendant les périodes de vacances scolaires.

Il est fortement déconseillé de se promener dans ces bois les jours de chasse même en étant très prudent.

Concours départemental de dessin 3 jeunes Caudaciens récompensés

L'Office Départemental du Tourisme et le Conseil Général du Val de Marne ont organisé un concours de dessin intitulé « dessine ton patrimoine » dans le cadre des journées nationales du patrimoine du 4 septembre au 30 septembre.

De nombreux jeunes Caudaciens ont participé à ce concours coordonné au niveau local par le service jeunesse. Un jury local a proposé un dessin par catégorie au comité départemental. Les résultats départementaux font honneur aux jeunes Caudaciens qui ont obtenu de fort bons résultats.

La remise des prix s'est déroulée le 22 octobre dans une ambiance chaleureuse au Conseil Général en présence de M. G. DASSONVILLE Président du Comité Départemental du Tourisme et de M. G. SAINT GALL Vice président du Conseil Général.

Catégorie 6/10 ans :

- Myriam BARRET de l'école J.ZAY
Classée 2^{ème} du département pour un dessin du château des Marmousets
- Sarah M'BYAL du collège J.MOULIN
Classée 7^{ème} du département pour un dessin du vieux village
- Hélène TOURNIER lycéenne
Classée 3^{ème} du département pour un dessin sur la ferme de l'Hermitage.

Chacun a reçu du comité départemental un bon d'achat.

Nos heureux lauréats étaient accompagnés des Maire-Adjoints M. CHRETIEN, Mme GURLER, M. TOURNIER.



Mme Gurtler, Maire Adjointe Chargée de la Culture, M. Saint Gal, Vice Président du Conseil Général du Val-de-Marne, félicitant Melle Byal, lauréate du concours de dessin.

Recensement 2005

Depuis janvier 2004 le recensement de la population se fait tous les ans pour 8% de la population. A partir de janvier 2005 des agents recenseurs munis d'une carte tricolore interviendront sur la commune de la QUEUE EN BRIE. Pour savoir si vous êtes concernés par le recensement, vous pouvez contacter les services de la Mairie au 01.49.62.30.19 ou consulter le site Internet de la ville au www.laqueueenbrie.fr.

Réouverture

L'ancien salon de coiffure homme/femme LUIGI située rue du maréchal MORTIER, fermé depuis le mois de Mars, a rouvert ses portes depuis le 24 septembre sous le nom de HAIR STYLE. Mlle Aurélia KOUNI en assure la gérance.



SERVICE MÉDICAL DE GARDE

01 45 76 16 42

Pharmacies de garde

Dimanche 5 décembre

HUYNG : CC DU BOIS L'ABBE à Champigny sur Marne - Tel : 01.48.80.64.18
ZEITOUN : 2 bd de Friedberg à Villiers sur Marne - Tel : 01.49.30.14.13

Dimanche 12 décembre

BAILLY : 23 route de la Libération à Chennevières sur Marne - Tel : 01.45.76.07.22
L'HOMMET : place de Coeuilly à Champigny sur Marne - Tel : 01.48.80.76.72

Dimanche 19 décembre

AMBRUNN-MULLER : 47 rue du Gal de Gaulle à Villiers sur Marne - Tel : 01.49.30.20.20
TARTAS : 4 rue Kennedy à Noisieux - Tel : 01.45.90.02.28

Samedi 25 décembre

BOURDERY : 6 av du 11 nov à Champigny sur Marne - Tel : 01.48.80.58.10
MARTIN : 2 av des Bordes à La Queue en Brie - Tel : 01.45.94.14.06

Dimanche 26 décembre

DAVID : 8 av Arduin au Plessis Tréville - Tel : 01.45.76.58.98
LA DINH : 9 rue E. Branly à Ormesson - Tel : 01.45.76.06.59

A NOTER

Depuis le 1^{er} septembre, vous devez faire le 15 pour toutes vos urgences médicales en soirée et le week-end, nous vous informerons plus amplement de ce nouveau service dans notre prochain Vivre Ensemble.